

Bonjour à tous

Comme annoncé lors de la dernière AG, nous faisons évoluer dès cette saison le nombre de qualifiés pour la finale du Championnat de France « ELITE » et créons un Championnat de France dédié aux Séries 4.

Vous trouverez ci-dessous les dispositions applicables dès maintenant.

Evolution du Championnat de France « ELITE » :

1. Retour du Championnat de France « ELITE » à 400/500 personnes. Ce retour permettra :

A. Des qualifications plus significatives, et non pas comme c'était le cas ces dernières années, une distribution de sésames par défaut pour atteindre les 800 joueurs.

B. Un équilibre financier retrouvé. Les organisations dans des salles « hors de prix » entraînent des déficits trop importants.

C. Un retour des postulants potentiels pour l'organisation de la finale.

Pour Bourges (du 27 au 29 mai 2023) : 450 places

Modalités de qualification :

« Séries 1 » qualifiés d'office, les 300 premiers de la phase 3 : réponse de participation attendue avant le 31 décembre 2022.

Places restantes versées au Comités à partir du 05 janvier 2023.

Création du Championnat de France « Séries 4 » :

Un championnat des Séries 4 sera une véritable reconnaissance pour ces séries « coincées » entre deux compétitions :

Le Championnat ELITE ne leur laissant pas vraiment la place d'exister et un Championnat Promotion, ne leur correspondant pas non plus.

1. Intégration dans le programme de Vichy

2. 600 participants (places réservées aux Séries 4) avec un Open en complément. Open ouvert à toutes les séries. Attribution des PP4 et des % sur le cumul des deux tournois.

3. Modalités de qualification :

Phase 2 : Les 160 premiers des séries 4A, les 160 premiers des séries 4B, les 160 premiers des séries 4C, et les 120 premiers 4D, avec repêchage jusqu'à 10% des qualifiables. Réponse attendue pour le 31 décembre 2022.

Places Comités, selon désistements, connues à partir du 5 janvier 2023.

Bonjour à tous

Comme je viens de le publier dans les actualités du site :

« Tout d'abord nous tenions au Bureau Fédéral à remercier tous ceux (nombreux) qui nous ont fait parvenir par divers canaux des messages de satisfaction et d'encouragements en regard des annonces que nous avons faites. Nous remercions aussi tous ceux qui se sont exprimés en nous faisant part de leur mécontentement, de leur incompréhension, de leurs interrogations, ... Nous avons bien sûr étudié avec soin tous les messages. Ceci a clairement mis en évidence que nous avons manqué de précisions en matière de communication quant au pourquoi de « l'accélération » des décisions prises.

Quelques éléments de constats et de contexte :

- Nous avons été élus comme vous le savez dans un contexte très particulier fin octobre 2022, la saison ayant déjà bien débuté, nous amenant à bousculer les habitudes en regard des exigences du calendrier et des décisions à prendre étant données certaines situations
- Les dernières éditions des Championnats de France Toutes Catégories à 800 joueurs ayant eu lieu hors de Vichy ont été fortement déficitaires : Tours 2015 (> 10 000 € de déficit), La Rochelle 2017 (> 10 000 € de déficit), Dunkerque 2019 (> 20 000 € de déficit). Il devenait urgent et nécessaire de réfléchir à « faire autrement » pour enrayer la spirale déficitaire de telles organisations, plus forcément adaptées à notre environnement et à nos aspirations. Nous aurons l'occasion d'en débattre tous ensemble lors du prochain CA en janvier 2023 pour prendre les décisions nécessaires pour l'avenir
- La salle pour le Championnat de France à Bourges avait été réservée pour l'édition de 2021 (édition à 800 joueurs qui a été annulée), avec le versement d'un acompte de 2 581,26 € (à ne pas perdre), et un budget prévisionnel déficitaire de plus de 10 000 € (qui n'avait pas pu à l'époque être complètement finalisé, étant donné le contexte COVID, mais qui s'est confirmé depuis)

- En juin 2022, la ville de Bourges a subi des intempéries majeures qui ont sérieusement endommagé le Pavillon d'Auron (Rives d'Auron) où devait se dérouler notre épreuve. Des impacts de grêle ont notamment fortement abimé la structure et les toitures. La mairie de Bourges a très rapidement démarré des travaux de réparation, mais ces travaux qui auraient dû se terminer en mars 2023 se sont avérés plus conséquents et complexes que ce qui était prévu, et dorénavant leur fin n'est plus espérée avant fin mai 2023, voire beaucoup plus tard. Dans ce contexte, Bourges n'est en mesure à date de nous garantir que la mise à disposition d'un espace capable d'accueillir 450 joueurs, dans des conditions correctes pour tous
- La Finale du Championnat de France à Bourges ayant lieu une semaine après le Festival de Vichy, de nombreuses personnes nous ont déjà indiqué qu'elles ne viendraient pas à Bourges, même si elles étaient qualifiées, préférant privilégier le Festival de Vichy. De nombreux désistements sont prévisibles et permettront d'honorer notamment les places Comités (qui ont dans certains cas déjà été octroyées sur le terrain).

Sur la base de ces constats et du contexte, nous assumons totalement les décisions que nous avons annoncées pour la prochaine finale du Championnat de France à Bourges.

Nous en avons profité en complément pour avancer la création du Championnat de France des Séries 4 à Vichy (600 places) qui vient combler un manque et était fortement attendu par nos licenciés.

Les joueurs de Série 4 pourront comme d'habitude marquer des %PP3 et des %PP2 à la Phase 3.

Ils pourront aussi marquer des %PP1, %PP2 et %PP3 lors de la finale à Vichy puisqu'elle sera couplée à un Open ouvert à toutes les séries (attribution des Points, PP4, %PP1, %PP2 et %PP3 sur le cumul des deux tournois).

Enfin, toutes les évolutions que nous avons à proposer (y compris pour les Championnats de France 2023/2024 et suivants) feront bien l'objet de débats et décisions lors des prochains CA, c'est d'ailleurs pour cela que nous avons prévu 2 jours de travail pour le CA de janvier 2023, étant donnés les nombreux sujets à étudier. »

Amicalement